

L'implantation auditive du tronc cérébral chez les adultes présentant une neurofibromatose de type 2 ou des anomalies graves de l'oreille interne : recommandation

RECOMMANDATION FINALE

L'unité opérationnelle de la qualité de Santé Ontario, se fondant sur les directives du Comité consultatif ontarien des technologies de la santé, recommande le financement par les fonds publics de :

- l'implantation auditive du tronc cérébral chez les adultes présentant une neurofibromatose de type 2 qui ne sont pas admissibles à un implant cochléaire
- l'implantation auditive du tronc cérébral chez les adultes présentant des anomalies graves de l'oreille interne qui ne sont pas admissibles à un implant cochléaire

RAISON DE LA RECOMMANDATION

Le Comité consultatif ontarien des technologies de la santé a étudié et accepté les conclusions de l'évaluation de la technologie de la santé¹.

Le comité a été tout particulièrement influencé par l'incidence budgétaire relativement faible du financement par les fonds publics de l'implantation auditive du tronc cérébral chez les adultes présentant une neurofibromatose de type 2 ou des anomalies graves de l'oreille interne. Le comité a constaté que l'incidence budgétaire du financement de cette technologie dans les deux populations était faible et que la technologie offre la possibilité d'améliorer la qualité de vie d'une population extrêmement petite pour laquelle il n'y a aucune autre option de traitement. Le financement par les fonds publics de l'implantation auditive du tronc cérébral en Ontario entraînerait des coûts supplémentaires de 130 000 \$ à 260 000 \$ par année.

Le comité a également recommandé que le programme d'implant cochléaire de l'Ontario discute des attentes réalistes des résultats cliniques avec les patients pour déterminer leur admissibilité, assurer un accès équitable aux Ontariens qui vivent à l'extérieur des grandes villes et explorer la faisabilité d'élaborer un programme pour les enfants en Ontario.

Déterminants décisionnels pour l'implantation auditive du tronc cérébral chez les adultes présentant une neurofibromatose de type 2

Critères de décision	Critères secondaires	Facteurs qui ont influé sur la décision
Avantage clinique global Quelle est la probabilité que la technologie de la santé / l'intervention se traduise par un bienfait global élevé, modéré ou faible?	Efficacité Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention sera-t-elle efficace (en tenant compte des variabilités éventuelles)?	Comparativement à ne faire aucune intervention, l'implantation auditive du tronc cérébral permet d'obtenir un niveau d'amélioration de la reconnaissance du son (NIVEAU : Élevé) et de la perception de la parole en conjonction avec la lecture sur les lèvres (NIVEAU : Élevé) et elle offre des avantages subjectifs de l'audition (NIVEAU : Élevé). Il est probable que l'intervention permette un niveau d'amélioration de la perception de la parole, lorsqu'elle est utilisée seule (NIVEAU : Modéré) et une amélioration de la qualité de vie des adultes présentant une neurofibromatose de type 2 (NIVEAU : Faible).
	Sécurité Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle sûre?	L'implantation auditive du tronc cérébral est une intervention raisonnablement sûre. Le taux de fuite du liquide céphalorachidien, d'infection et de méningite chez les adultes présentant une neurofibromatose de type 2 était de 3 % à 15 %, de 10 % à 13 % et de 2 à 3 %, respectivement.
	Charge de la maladie Quelle est la taille probable de la charge de maladie associée à cette technologie / intervention en matière de santé?	On estime que moins de 5 adultes par année auront besoin d'une implantation auditive du tronc cérébral en Ontario.
	Besoin Quelle est l'importance du besoin pour cette technologie de la santé / intervention?	L'implantation auditive du tronc cérébral est la seule option de traitement pour restaurer partiellement l'audition fonctionnelle chez les adultes présentant une neurofibromatose de type 2 qui ne sont pas admissibles à un implant cochléaire.

Critères de décision	Critères secondaires	Facteurs qui ont influé sur la décision
Respect des valeurs attendues des patients, sociétales et morales^a Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé / l'intervention respecte-t-elle les valeurs des patients, sociétales et morales?	Valeurs des patients Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé / l'intervention respecte-t-elle les valeurs des patients attendues? Valeurs sociétales Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé / l'intervention respecte-t-elle les valeurs sociétales attendues? Valeurs morales Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé / l'intervention respecte-t-elle les valeurs morales attendues?	Les participants ont déclaré que l'implantation auditive du tronc cérébral a restauré un certain niveau d'audition, qui a permis d'améliorer la qualité de vie de la personne et ses activités de la vie quotidienne. Parce que les participants ont déclaré que, selon eux, l'implantation auditive du tronc cérébral améliorait l'état de santé général et réduisait l'incidence de la perte d'audition, le financement par les fonds publics de l'implantation auditive du tronc cérébral est susceptible de correspondre aux valeurs sociétales d'indépendance et de responsabilisation. Compte tenu du nombre extrêmement faible de personnes auxquelles s'adresse cette technologie, payer un prix relativement élevé par patient est susceptible de correspondre aux valeurs sociétales. Parce que l'implantation auditive du tronc cérébral permet de réduire l'effet de la perte d'audition, le financement par les fonds publics de l'implantation auditive du tronc cérébral est susceptible de correspondre aux valeurs morales de l'autonomie, de la justice, de la non-malfaisance et de la bienfaisance.
Coût-efficacité Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle efficace?	Évaluation économique Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle efficace?	Nous n'avons pas trouvé d'études économiques publiées sur l'implantation auditive du tronc cérébral ou aucune utilité pour les personnes qui ont subi une implantation auditive du tronc cérébral. En outre, les résultats cernés dans notre étude des données probantes cliniques ont été difficiles à traduire en mesures appropriées pour une modélisation économique pour la santé. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le rapport coût-efficacité de l'implantation auditive du tronc cérébral en Ontario.
Faisabilité de l'adoption dans le système de santé Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention peut-elle être adoptée par le système de santé de l'Ontario?	Faisabilité économique Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle réalisable sur le plan économique? Faisabilité organisationnelle Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle réalisable sur le plan organisationnel?	L'incidence nette sur le budget annuel estimé du financement par les fonds publics de l'implantation auditive du tronc cérébral pour les 1 à 3 adultes atteints de neurofibromatose de type 2 varie de 65 000 \$ à 200 000 \$ au cours des cinq prochaines années. L'infrastructure existe pour permettre la mise en œuvre.

Abréviation : NIVEAU, notation de l'évaluation des recommandations, développement et évaluation.

^aLes valeurs des patients, sociétales et morales prévues ou présumées concernant l'affection ciblée, de la population ciblée et/ou des options de traitement. À moins qu'il y ait des preuves scientifiques corroborant la véritable nature des valeurs des patients, sociétales et morales, on étudie les valeurs attendues.

Déterminants décisionnels pour l'implantation auditive du tronc cérébral chez les adultes présentant des anomalies graves de l'oreille interne

Critères de décision	Critères secondaires	Facteurs qui ont influé sur la décision
Avantage clinique global Quelle est la probabilité que la technologie de la santé / l'intervention se traduise par un bienfait global élevé, modéré ou faible?	Efficacité Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention sera-t-elle efficace (en tenant compte des variabilités éventuelles)?	Comparativement à ne faire aucune intervention, l'implantation auditive du tronc cérébral permet d'obtenir un niveau d'amélioration de la reconnaissance du son (NIVEAU : Modéré) et de la perception de la parole lorsqu'elle est utilisée seule (NIVEAU : Modéré). Elle pourrait permettre d'obtenir un niveau d'amélioration de la perception de la parole avec l'utilisation de la lecture sur les lèvres (NIVEAU : Faible), d'offrir des avantages subjectifs de l'audition (NIVEAU : Faible) et d'améliorer la qualité de vie (NIVEAU : Faible) des adultes qui ont de graves anomalies de l'oreille interne.
	Sécurité Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle sûre?	L'implantation auditive du tronc cérébral est une intervention raisonnablement sûre. Le taux de fuite du liquide céphalorachidien, d'infection et de méningite chez les adultes présentant des anomalies graves de l'oreille interne était de 2 %, de 2 % à 4 % et de 4 %, respectivement.
	Charge de la maladie Quelle est la taille probable de la charge de maladie associée à cette technologie / intervention en matière de santé?	On estime que moins de 5 adultes par année auront besoin d'une implantation auditive du tronc cérébral en Ontario.
	Besoin Quelle est l'importance du besoin pour cette technologie de la santé / intervention?	L'implantation auditive du tronc cérébral est la seule option de traitement pour restaurer partiellement l'audition fonctionnelle pour les adultes qui présentent des anomalies graves de l'oreille interne qui ne sont pas admissibles à un implant cochléaire.

Critères de décision	Critères secondaires	Facteurs qui ont influé sur la décision
Respect des valeurs attendues des patients, sociétales et morales^a Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé / l'intervention respecte-t-elle les valeurs des patients, sociétales et morales?	Valeurs des patients Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé / l'intervention respecte-t-elle les valeurs des patients attendues? Valeurs sociétales Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé / l'intervention respecte-t-elle les valeurs sociétales attendues? Valeurs morales Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé / l'intervention respecte-t-elle les valeurs morales attendues?	Les participants ont déclaré que l'implantation auditive du tronc cérébral a restauré un certain niveau d'audition, qui a permis d'améliorer la qualité de vie de la personne et ses activités de la vie quotidienne. Parce que les participants ont déclaré que, selon eux, l'implantation auditive du tronc cérébral améliorait l'état de santé général et réduisait l'incidence de la perte de l'audition, le financement par les fonds publics de l'implantation auditive du tronc cérébral est susceptible de correspondre aux valeurs sociétales d'indépendance et de responsabilisation. Compte tenu du nombre extrêmement faible de personnes auxquelles s'adresse cette technologie, payer un prix relativement élevé par patient est susceptible de correspondre aux valeurs sociétales. Parce que l'implantation auditive du tronc cérébral permet de réduire l'effet de la perte d'audition, le financement par les fonds publics de l'implantation auditive du tronc cérébral est susceptible de correspondre aux valeurs morales de l'autonomie, de la justice, de la non-malfaisance et de la bienfaisance.
Coût-efficacité Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle efficace?	Évaluation économique Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle efficace?	Nous n'avons pas trouvé d'études économiques publiées sur l'implantation auditive du tronc cérébral ou aucune utilité pour les personnes qui ont subi une implantation auditive du tronc cérébral. En outre, les résultats cernés dans notre étude des données probantes cliniques ont été difficiles à traduire en mesures appropriées pour une modélisation économique pour la santé. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le rapport coût-efficacité de l'implantation auditive du tronc cérébral en Ontario.
Faisabilité de l'adoption dans le système de santé Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention peut-elle être adoptée par le système de santé de l'Ontario?	Faisabilité économique Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle réalisable sur le plan économique? Faisabilité organisationnelle Dans quelle mesure la technologie de la santé / l'intervention est-elle réalisable sur le plan organisationnel?	L'incidence nette sur le budget annuel estimé du financement par les fonds publics de l'implantation auditive du tronc cérébral pour un adulte atteint de surdité bilatérale causée par des anomalies graves de l'oreille interne est d'environ 65 000 \$ au cours des cinq prochaines années. L'infrastructure existe pour permettre la mise en œuvre.

Abréviation : NIVEAU, notation de l'évaluation des recommandations, développement et évaluation.

^aLes valeurs des patients, sociétales et morales prévues ou présumées concernant l'affection ciblée, de la population ciblée et (ou) des options de traitement. À moins qu'il y ait des preuves scientifiques corroborant la véritable nature des valeurs des patients, sociétales et morales, on étudie les valeurs attendues.

RÉFÉRENCE

- (1) Ontario Health (Quality). Auditory brainstem implantation for adults with neurofibromatosis 2 or severe inner ear abnormalities: a health technology assessment. Ont Health Technol Assess Ser [Internet]. 2020 Mar;20(4): 1–85. Available from: <https://www.hqontario.ca/evidence-to-improve-care/health-technology-assessment/reviews-and-recommendations/auditory-brainstem-implantation-for-adults-with-neurofibromatosis-2-or-severe-inner-ear-abnormalities>

Clause de non-responsabilité

À propos de Santé Ontario (Qualité)

À propos de Comité consultatif ontarien des technologies de la santé

Comment obtenir des rapports de recommandation

Santé Ontario (Qualité)
130, rue Bloor Ouest
10^e étage
Toronto, Ontario M5S 1N5
Tél. : 416 323-6868
Sans frais : 1 866 623-6868
Télec. : 416 323-9261
Courriel: EvidenceInfo@hqontario.ca
www.hqontario.ca

ISBN 978-1-4868-3550-8 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

Mention

Santé Ontario (Qualité). L'implantation auditive du tronc cérébral chez les adultes présentant une neurofibromatose de type 2 ou des anomalies graves de l'oreille interne : recommandation [Internet]. Toronto (ON) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 mars; 6 p. Consultable à : <https://www.hqontario.ca/Améliorer-les-soins-grâce-aux-données-probantes/Évaluations-des-technologies-de-la-santé/Examens-et-recommandations/L'implantation-auditive-du-tronc-cérébral-chez-les-adultes-présentant-une-neurofibromatose-de-type-2-ou-des-anomalies-graves-de-l'oreille-interne>